

AVIS D'IMPÔT 2018**TAXES FONCIÈRES**

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP TARBES
1 BD MARECHAL JUIN
65023 TARBES CEDEX 9

eco' pli 77 LOGNES PIC 17.09.18 CIO202



8316025869 0000

MME ANCLA CHRISTIANE
4 RUE XAVIER BICHAT
65000 TARBES

8316025869 0000

Vos références

Numéro fiscal (C) : 04 19 710 658 297
 Référence de l'avis : 18 65 4165333 18
 Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0024710 25
 RUM* FR46ZZZ005002M365002471025
 Numéro de propriétaire : 440 M04678C
 Débiteur(s) légal(aux) :
 USUFRUITIER 4101 MBQ936
 MME MOUSQUES-SOULES CHRISTIANE C

Numéro de rôle : 221
 Date d'établissement : 06/09/2018
 Date de mise en recouvrement : 31/08/2018
 * Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 1 331,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 1 523,00 €

Acomptes mensuels versés 192,00 €

Compte à débiter :
 FR76 3000 3020 5000 0504 0525 893
 MME MOUSQUES CHRISTIANE
 SG TARBES

Le solde de votre impôt a été étalé automatiquement
 (voir explications sur la notice).

Prochaines échéances 2018

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de
 paiement fixée au 15/10/2018

17 SEPTEMBRE 2018	24,00 €
15 OCTOBRE 2018	24,00 €
15 NOVEMBRE 2018	641,00 €
17 DECEMBRE 2018	642,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2019 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2019 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2019	152,00 €	17 JUIN 2019	152,00 €
15 FEVRIER 2019	152,00 €	15 JUILLET 2019	152,00 €
15 MARS 2019	152,00 €	16 AOUT 2019	152,00 €
15 AVRIL 2019	152,00 €	16 SEPTEMBRE 2019	152,00 €
15 MAI 2019	152,00 €	15 OCTOBRE 2019	152,00 €

⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**

⇒ **Par téléphone** : - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011* - courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

● Sur le paiement de votre impôt :

SIP TARBES
1 BD MARECHAL JUIN 65023 TARBES CEDEX 9
Tél : 05 62 44 40 50

● Sur le montant de votre impôt :

SDIF HAUTES PYRENEES CELL 1 BRD DU MARECHAL JUIN
65023 TARBES CEDEX 09
Tél : 05 62 44 40 59

* (Service 0,06 €/min + prix appel)

Département : 650 HAUTES-PYRENEES

Commune : 440 TARBES

TF 2018		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017		30,17 %	%	0,13 %	24,69 %	%	10,22 %	%	
Taux 2018		30,17 %	%	0,265 %	24,69 %	0,205 %	10,10 %	0,216 %	
Adresse		4 RUE XAVIER BICHAT							
Base ①		2234		2234	2234	2234	2234	2234	
Cotisation		674		6	552	5	226	5	1468
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations									
	2017	-		-	-	-	226	-	
	2018	674		6	552	5	226	5	1468
Variation		- %	%	- %	- %	- %	0 %	- %	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017		%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2018		%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles									
Bases terres agricoles									
Cotisations									
	2017								
	2018								
Variation		%	%	%	%	%	%	%	
		Dégrèvement jeunes agriculteurs			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base « État »							Droit proportionnel :		
Base « Collectivité »							Droit fixe :		
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale	55		
						Dégrèvement « Habitation principale »			
						Dégrèvement JA « État »			
						Dégrèvement JA « Collectivité »			
Références administratives : 650 50 021 028 440 440 R T						Montant de votre impôt :			1523